

## OFFRE DE STAGE – Chargé·e de missions de subventions

### Qui sommes-nous ?

L'Association pour la Sécurité Routière des Motards (ASRM) est une association digitale reconnue d'intérêt général qui a notamment pour mission de sensibiliser les conducteurs de deux-roues motorisés aux dangers de la route.

Pour en savoir davantage à propos de ASRM : [www.asrm-europe.org](http://www.asrm-europe.org)

### Missions

Sous la responsabilité du responsable de pôle partenariat et subvention, vous serez en étroite collaboration avec les membres bénévoles rattachés à ce pôle et à celui de trésorerie. Vous serez responsable des demandes de subvention publique pour le financement du fonctionnement et des activités de l'association.

Dans ce contexte, vos missions sont les suivantes :

- Définir, mettre en œuvre et suivre les procédures relatives à la recherche de financements ;
- Préparer et déposer un dossier cerfa-12156-05 de subvention publique nationale (veille informationnelle et collecte et/ou production de l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de chaque dossier). Pour cela, suivre la notice cerfa-51781#03 ;
- Communiquer régulièrement en interne sur l'état d'avancement des demandes de subventions (sur les attributions et les refus de subvention notamment) ;
- Dans le but d'atteindre vos objectifs ci-dessus, savoir construire de la stratégie financière (par exemple : vérification des écritures comptables, suivi et analyse des budgets actuels et/ou à prévoir) ;

La liste des missions présentées n'est pas exhaustive et pourra évoluer en fonction des nécessités et des besoins de l'association, comme par exemple réaliser une demande de subvention auprès des collectivités locales, régionales ou européennes (FSE).

Le bénévolat se fera en télétravail avec des réunions régulières en visioconférences avec l'ensemble des acteurs concernés. De ce fait, il est indispensable d'avoir une bonne connexion internet.

### Profil

De formation BAC+3 à BAC+4 (école de commerce ou université) en cours de validation, en comptabilité et gestion (DDA, CA, ECA, AFI, DCG, DPECF, DECF, MSTCF, DESCF, DSCG, CCA, DEC), vous cherchez un stage de 2 mois.

Vous avez une appétence affirmée pour les métiers de comptabilité dans le domaine d'activité des AGC ou dans un environnement associatif avec une sensibilité marquée pour la sécurité routière et aux problématiques d'amélioration continues des structures.

Vous êtes reconnu·e pour votre esprit de synthèse et d'analyse, apprécié·e pour votre sens du relationnel et pour votre plume rédactionnelle. Ce stage vise à développer votre capacité

d'adaptation, votre autonomie, votre curiosité et votre motivation et sera un atout pour votre carrière professionnelle.

Toutes les données internes de l'association ASRM (trésorerie, subvention, ...) sont soumises au devoir de confidentialité de la part du stagiaire. Ces données pourront être diffusées sur accord préalable du tuteur ou d'un des responsables de l'association et uniquement dans un but académique (rapport de stage par exemple).

### **Connaissances spécifiques**

- Connaissance souhaitée des politiques publiques ;
- Maîtrise souhaitée de la réglementation et de la pratique relative aux financements extérieurs et des règles de comptabilité publique ;
- Esprit analytique, maîtrise des chiffres.

### **Savoir-être**

- Grande assiduité et organisation ;
- Honnête, intègre et éthique.

### **Outils exploités**

- Google Drive (Google Sheets, Google Docs, Google Slides) ;
- Zoom / Messenger.

### **Informations à l'attention des candidats**

Type de contrat : stage non gratifié

Lieu : 100% en télétravail

Date de début : à déterminer

Durée : 2 mois, à temps plein

Référence : ASRM21ST3

Date limite de candidature : 20/05/2021

Aucune candidature reçue au-delà de cette date ne sera examinée.

### **Contact et envoi des candidatures**

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à déposer, de préférence sous format PDF, à l'adresse suivante : [recrutement@asrm-europe.org](mailto:recrutement@asrm-europe.org). Seules les candidatures complètes seront examinées.

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement. Par souci d'équité, les lettres de recommandation, bulletins de notes ou attestations de langue ne sont PAS autorisés et pourront entraîner le rejet de votre candidature.